

JOP 2024 : La Confédération des grossistes de France accompagne les entreprises du commerce de gros face à un défi logistique majeur

Paris, le 10 avril 2024 - À moins de 100 jours des Jeux olympiques et paralympiques de Paris qui auront lieu du 26 juillet au 11 août, la Confédération des grossistes de France publie un guide pratique sur la logistique du quotidien à destination des entreprises du commerce de gros et exerçant leur activité en Île-de-France, pour les aider à continuer leurs activités dans un contexte d'exception.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques vont attirer plus de 15 millions de visiteurs et engendreront de nombreuses contraintes et restrictions de circulation des véhicules motorisés, conduisant les entreprises de commerce de gros à **élaborer leur plan de continuité d'activité**. Ce sont les principaux fournisseurs des hôtels, restaurants, cafés et bars, pharmacies ou encore garages, entre autres. Des établissements qui seront fortement mobilisés pendant cette période.

Dans ce contexte, **le guide élaboré par la Confédération des grossistes de France réunit les informations opérationnelles nécessaires aux entreprises du commerce de gros pour s'approprier les contraintes qu'impliquent les JOP** et anticiper les mesures à prendre pour s'y adapter. Il met également à disposition des **modèles de documents** dont les entreprises pourront s'inspirer pour sensibiliser leurs clients, leurs fournisseurs et leurs transporteurs aux enjeux et défis qui se présenteront pour maintenir leur activité économique dans les meilleures conditions.

Le guide est structuré en 8 parties, traitant des données générales ; des voies réservées ; des périmètres de sécurité ; de l'élaboration du plan de continuité d'activité ; des recommandations sous forme de règles des 4D ; des dérogations aux interdictions de circulation des poids lourds ; du transport de marchandises dangereuses et des outils digitaux mis à disposition.

Ce document sera actualisé, au fil des informations collectées et de l'état d'avancement des réflexions engagées par les parties prenantes. Par ailleurs, pour aider les entreprises, tant sur le volet préparatoire qu'opérationnel, des outils et applicatifs digitaux pour partie financés sur les fonds du programme C2E LUD+ seront mis à leur disposition en *open access*.

Christian Rose, Directeur Transport et Logistique de la CGF déclare : « *Les entreprises du commerce de gros joueront un rôle essentiel dans la réussite des JOP, en continuant à fournir des établissements clés comme les restaurants, les commerces, les artisans, les pharmacies, etc. C'est en toute logique que la CGF s'est fortement mobilisée dans les travaux engagés par la Métropole du Grand Paris et qu'elle a créé un groupe de travail dédié duquel découle ce guide. Nous l'avons voulu pratique pour que les entreprises le prennent en main et y trouvent les réponses et outils nécessaires.* »

Pour plus d'informations, un échange avec Christian Rose peut être organisé.

Le guide est à consulter via ce [LIEN](#).

[À propos de la CGF](#)

À travers l'union de 30 fédérations, la CGF, Confédération des grossistes de France, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : La CGF représente 160 000 entreprises partout en France (dont 95% de PME) qui emploient près d'un million de salariés et génèrent plus de 900 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur recrute chaque année 90 000 personnes et mobilise 60 000 camions. Plus d'informations : www.cgf-grossistes.fr